

Granges-Paccot, le 14 juin 2023

Communiqué de presse

Deux labels s'associent pour renforcer le positionnement du miel fribourgeois de qualité

L'association Terroir Fribourg, au moyen de son label *Fribourg-regio.garantie* et la Fédération Fribourgeoise d'Apiculture (FFA), avec le *Label d'Or apisuisse*, ont entamé ce printemps une nouvelle collaboration qui vise à valoriser la production mellifère fribourgeoise.

Le *Label d'Or apisuisse* garantit la qualité du miel. Les apiculteurs l'arborant sur leurs pots font régulièrement contrôler leur production par des inspecteurs spécialement formés dans ce but. Les critères incontournables résident dans une bonne pratique apicole, une lutte contre les parasites effectuée conformément aux directives et ne laissant aucun résidu dans le miel, ainsi qu'une hygiène et une propreté impeccables lors de la récolte et du conditionnement. Cela garantit aux consommateurs une qualité encore supérieure aux exigences de la loi sur les denrées alimentaires.

De son côté, le label *Fribourg-regio.garantie* assure la présence des ruches ainsi que du local d'extraction sur territoire fribourgeois, dans une idée de maintien du savoir-faire local et de soutien à la filière. L'inspection se fait par les mêmes personnes que le *Label d'Or*, formées par l'Organisme Inter cantonal de Certification (OIC), l'organe de référence pour les labels regio.garantie.

L'association de ces deux labels offre aux consommateurs une garantie de qualité et de régionalité à nulle autre pareille. Visuellement, les pots de miel arborent un scellé conjuguant les deux visuels. Les apiculteurs souhaitant passer à ce nouveau label peuvent s'annoncer auprès de Terroir Fribourg ou de la FFA. Ils recevront alors toutes les informations nécessaires et cela, sans coûts supplémentaires.

L'apiculture dans le canton de Fribourg est très vivante. La FFA regroupe près de 1'000 apiculteurs représentant environ 10'000 ruches ! En moyenne, chaque année, ce sont environ 20 kg de miel par colonie qui sont produits, une quantité largement dépendante des aléas météorologiques ainsi que des différentes maladies et parasites pouvant s'attaquer aux ruches. Le 30 juillet prochain, la FFA organise une visite chez ses producteurs. Les détails sont à retrouver sur le site internet www.ffa-vfb.ch.

Quant à l'association Terroir Fribourg, elle poursuit le développement de son label *Fribourg-regio-garantie*, auquel sont désormais affiliés 80 producteurs ayant labellisé environ 850 produits.

Contacts :

Association Terroir Fribourg :

M. Pierre-Alain Bapst, directeur

026 467 30 31 – pierre-alain.bapst@terroir-fribourg.ch

Fédération Fribourgeoise d'Apiculture :

M. Olivier Pittet, secrétaire

026 305 58 99 - olivier.pittet@fr.ch

